



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

**14 PROJETS AMÉLIORERONT LA QUALITÉ DE VIE DANS LA MRC D'ABITIBI**

**AMOS, 2 MAI 2018** - La Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi est fière d'annoncer les 14 projets retenus de son appel de projets du *Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer la qualité de vie*. Encore une fois cette année, le comité de pilotage a disposé de 160 000 \$ pour financer les projets du territoire.

**PROJETS RETENUS**

PROMOTEUR	NOM DU PROJET	MONTANT
La lucarne verte	Les Incroyables comestibles MRC d'Abitibi	5 731 \$
Municipalité de Berry	Le jardin communautaire	10 500 \$
Municipalité de Champneuf	Lac à Charles	6 807 \$
Municipalité de La Corne	Projet LÜ	10 374 \$
Municipalité de Launay	Réaménagement de la bibliothèque municipale	9 689 \$
Municipalité de Sainte-Gertrude-Manneville	Bonification du sentier d'hébertiste	1 777 \$
Municipalité de Saint-Félix-de-Dalquier	Surface multi-sport extérieure	18 000 \$
Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery	Sentier multi-usages	19 000 \$
Municipalité de Saint-Mathieu-d'Harricana	Parc du 100 <sup>e</sup> – phase 2	8 256 \$
Municipalité de Trécesson	Aménagement de la halte municipale	14 002 \$
Refuge Pageau	Le tour est fait	18 000 \$
Tourisme Amos-Harricana	L'histoire de Senneterre à Amos par le chemin de fer	5 927 \$
TVC 7	Achats d'équipement et modernisation de nos studios	6 846 \$
Vélo MRC Abitibi	Le tour du Lac Beauchamp	25 092 \$
<b>TOTAL</b>		<b>160 000 \$</b>

Monsieur Sébastien D'Astous, préfet de la MRC d'Abitibi, se dit emballé par la qualité et la diversité des projets : « Être dans l'action est une priorité pour les élus, on se rend compte que cet appel de projet stimule le milieu. On est confiants que les projets retenus laisseront une empreinte à long terme et dynamiseront nos communautés ! ».

**À PROPOS DU FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE**

Le Fonds de soutien aux projets structurants est une enveloppe financière de la MRC d'Abitibi constituée du Fonds de développement des territoires (FDT) qui provient du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Selon le site *Portail Québec*, la Politique de soutien aux projets structurants en milieu de vie vise à améliorer la qualité de vie de la population résidant sur le territoire de la MRC d'Abitibi. Un projet structurant « s'inscrit dans les priorités de développement et dans un axe ayant un potentiel de croissance appréciable démontré, qui provoque un effet multiplicateur dans l'économie ». Celle-ci remplace le révolu Pacte rural, aboli par l'arrivée du FDT en avril 2015.

**À PROPOS DE LA MRC D'ABITIBI**

La MRC d'Abitibi est une organisation publique au service de ses 16 municipalités rurales, d'une ville et de 2 territoires non organisés (TNO), regroupant près de 25 000 habitants avec des budgets annuels de près de 10 millions \$ répartis en 20 secteurs d'activités. Sa mission est de desservir les municipalités de sa MRC, tel que prescrit par la Loi sur l'organisation territoriale municipale, au mieux des ressources humaines et matérielles à sa disposition dans un but de promotion et d'amélioration des conditions de vie générales de sa population tant d'un point de vue social, culturel, qu'environnemental.